Le numéro : 25 centimes

JEUDI 5 MAI 1932.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

MON ARMURE EST EN OR

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
Autres départements	— 32.00;	— 48.00;	— 80.00
Belgique	— 25.00;	— 46.00;	— 90.00
Union Postale: Tarif A	— 35.00;	— 70.00;	— 140.00
— Tarif B	— 50.00;	— 100.00;	— 200.00

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX ..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 9.59, 19.06 et 45.63.
TOURCOING ..... 26, rue Carnot. Tél. 27.
LILLE ..... 9, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS ..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON ..... 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

POSTAUX 87 LILLE

En vous CHAUSSANT à
DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
vous vous assurez le
MAXIMUM de QUALITE
pour le
MINIMUM de PRIX
Actuellement réclame de
SANDALETTES
20/27 ..... 9.95
28/34 ..... 12.95
35/41 ..... 15.95
SANS CONCURRENCE POSSIBLE

Un émouvant et suprême appel de M. Tardieu au pays

Après avoir commenté les résultats du premier tour de scrutin, le Président du Conseil, dans un discours d'une magnifique envolée, proclame les dangers du Cartel qui se reforme et met en garde les radicaux-socialistes eux-mêmes contre cette périlleuse opération

Paris, 4 mai. — *C'est dans son cabinet de travail que M. André Tardieu a lancé ce soir son dernier appel aux électeurs de France.*

A 21 heures, un jeune speaker vient demander à M. André Tardieu qui, amicalement cause avec ses hôtes:

— Voulez-vous commencer, M. le Président? » Le jeune homme annonce la brève formule de présentation et le président du Conseil prend immédiatement sa place.

Debout, encore un peu pâli par cette grande fatigue qu'il surmonte à peine maintenant, la voix légèrement assourdie, M. André Tardieu prononce le dernier discours qu'il avait promis de faire entre le premier tour de scrutin et le ballottage.

Voici le texte de ce magnifique discours:

Dans un calme magnifique, le pays a voté une première fois dimanche dernier. De ce vote, qui a pourvu 250 sièges se dégage une impression de stabilité morale qui, en ce temps de crise mondiale, est réconfortante.

Stabilité, d'abord en ce qui concerne les hommes, puisque 86 % des élus du 1er mai, appartenaient à la Chambre précédente.

Stabilité aussi, en ce qui concerne les idées, puisque les partis d'extrême-gauche, qui se recommandent des diverses internationales, ont obtenu 49.000 voix

M. André Tardieu

de moins qu'au premier tour de scrutin de 1928, bien que, en 1932, il y ait eu 20 élus de plus au premier tour qu'en 1928.

Stabilité même en ce qui concerne les positions des partis, puisque sur les 250 députés élus, 132 sont favorables à la politique du Gouvernement et cette 118 seulement lui sont hostiles.

Tels sont les faits, tels sont les chiffres à quoi s'attacheront les esprits sages.

Mais, à côté des faits et des chiffres, il y a les prophéties. Depuis lundi, les prophètes sont à l'œuvre et si vous les aimez vous êtes servis. Les prophètes exercent sur le second tour de scrutin qui aura lieu le 8 mai, leur généreuse activité. Je voudrais n'y appliquer que la réflexion. La France élira dimanche 253 députés. Il est donc clair que c'est ce vote qui va déterminer la prochaine Chambre. Son importance est capitale. Dans quelles conditions se prépare-t-il?

Ce vote emprunte au caractère du premier tour d'appréciables garanties de sécurité. Aucun des partis, qui se dressent contre les notions de légalité, de propriété et de patrie, ne peut avoir la majorité. Mais cette sécurité n'est que relative ; car de l'attitude de tel ou tel des autres partis dépendra le plus ou moins d'influence qu'exerceront sur les affaires publiques les tenants des internationales et c'est là, probablement, le problème du ballotage. C'est celui que le corps électoral tranchera dans trois jours, *ou pour la France ou contre la France.*

LA MAJORITÉ :: :: ET LES SOCIALISTES

Les partis de la majorité arrivés en tête, au 1er tour, avec une avance de 94 voix n'ont rien à apprendre aux électeurs que ceux-ci ne sachent déjà, ils se présentent, au second tour, tels qu'ils se sont présentés au premier, héritiers fidèles de la politique commencée en 1926, par M. Poincaré et continuée par ses successeurs.

Demain, comme hier, succédant à la guerre au Maroc et à la guerre en Syrie ils peuvent inscrire à leur crédit, une politique de paix et de sécurité, la stabilité du franc, un dégrèvement d'impôts de six milliards, un remboursement de dette intérieure de plus de 20 milliards.

Demain, comme hier ils peuvent se féliciter d'une active défense de l'épargne qui, en fermant notre marché à des valeurs étrangères, dont les cours ont baissé des trois quarts ou des quatre cinquièmes, a évité, à la fortune française, une perte de plusieurs milliards, étant bien que des sanctions énergiques prises contre les spéculateurs, dont les deux plus notoires ont été mis en prison par le Gouvernement de 1930 et de 1932.

Demain, comme hier, ils ont à leur actif la protection énergique et efficace de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, contre la crise mondiale ; la limitation du chômage à des chiffres six fois inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne et 20 fois inférieurs à ceux de l'Allemagne ; une gestion financière et économique, qui a inspiré confiance au monde, puisque 50 milliards d'or appartenant aux pays étrangers, sont venus s'amasser dans nos caisses.

En face de nous les socialistes ont, aussi franchement que nous, déployé leur drapeau. Résolus à désarmer sans sécurité préalable, à étatiser les chemins de fer et les assurances, à réaliser cette extension des assurances d'Etat qui a ruiné l'Allemagne, l'Angleterre et quelques autres pays, ils sont prêts, soit par leurs moyens propres, soit avec des alliés, à traduire en actes leur programme. **Ceux-là seuls suivront ce drapeau où s'affichent tant de faillites, qui auront, pour le pays et pour eux-mêmes, la passion du suicide.**

ENTRE LES SOCIALISTES ET NOUS...

Enfin, entre les socialistes et nous, il y a nos voisins, radicaux-socialistes avec qui, fraternellement unis, nous avons combattu les socialistes, de novembre 1919 au début de 1924 et de juillet 1926 à novembre 1928.

Depuis le début de la campagne, j'ai marqué — ce qui n'était point certes un manque d'égards — que de leur attitude dépendrait l'orientation de la législature prochaine. C'est ce qu'avec plus de force et plus de tristesse aussi que précédemment, les événements m'obligent à préciser, dans le dernier appel que j'adresse au pays.

LE DEMI-TOUR :: :: RADICAL-SOCIALISTE

Durant les premières semaines de la campagne électorale, nous avions cru que, instruits par l'expérience de 1924 dont M. Edouard Herriot ne parle qu'avec amertume, les radicaux-socialistes chercheraient, dans un retour à l'union des républicains, l'appoint nécessaire à l'action. Leurs orateurs parlaient de cette union en termes qui réveillaient nos souvenirs et nos espérances. Leur chef proclamait que jamais il ne s'exposerait une seconde fois à l'aventure d'il y a huit ans.

Depuis dimanche, le langage a changé. Sans que notre attitude de mesure et de courtoisie ait varié d'une ligne, on nous dit que les ponts sont coupés et — je cite textuellement — « que toute collaboration est devenue impossible ». On ajoute que la participation gouvernementale avec les socialistes est un problème à considérer et sur lequel on statuera plus tard. Et encore, à peine les résultats du premier tour sont-ils proclamés, le parti radical-socialiste décide de réaliser, par les soins de ses fédérations, le désistement mutuel de ses candidats et des candidats socialistes. **C'est le Cartel électoral. J'entends bien qu'on recule devant le mot et que l'on prononce « discipline républicaine ». Je réponds, avec tout le respect que je dois à des collègues, que c'est une plaisanterie.**

La discipline républicaine a été créée

(Photo H. Manuel.)

QUELQUES DÉPUTÉS SORTANTS BATTUS

De haut en bas, et de gauche à droite : MM. Patton-Vassal, Taurines, Landry, Paul Faure, Ricolfi, Folgère, Cadic.

et pratiquée au temps où le régime était menacé. C'est elle que nos pères ont appliquée contre Boulanger. Aujourd'hui, rien de pareil. Sur 3.600 candidats, il n'y en a pas dix qui mettent le régime en question.

Que dis-je? **Ceux-là seuls le mettent en question qui déclarent leur mépris de la légalité républicaine et ceux-là, ce sont ces socialistes avec qui le parti de M. Edouard Herriot va mélanger, le 8 mai, ses bulletins de vote.**

Puisque je prononce le nom de mon honorable collègue, me permettra-t-il de lui rappeler que, **si jamais chef de parti dirigea, contre un autre parti une guerre d'extermination, c'est lui, contre ces socialistes à la tête de la grande cité, qu'il se loue légitimement d'avoir fait vivre, depuis 27 ans, dans le calme et dans la sécurité?**

Faut-il penser que ce qui est vrai pour le Rhône ne l'est pas pour le reste de la France? **Faut-il penser que le président du Parti radical-socialiste juge profitable au pays ce qu'il juge dangereux pour sa ville?**

Le mot meurtrier qu'il prononçait, à Lyon, contre les « révolutionnaires en peau de lapin », est-il sorti de sa mémoire à l'heure où il encourage ses troupes à s'allier pour le ballottage de dimanche, à ces mêmes révolutionnaires.

Dans l'instant que je pose cette question nécessaire, j'aimerais que les radicaux-socialistes s'abstinssent de la qualifier de sommation ou d'agression. Chef d'un Gouvernement et d'une majorité qui ont été, depuis quatre ans et plus encore depuis quatre mois, abreuvés d'attaques dont je ne me plains pas, je voudrais que nos adversaires me reconnussent le droit d'y répondre et, quand ils se déchaînent contre notre politique de 1928 à 1932, d'examiner, à mon tour, opposant bilan à bilan leur politique de 1924 à 1926.

L'usage de ce droit de légitime défense ne saurait justifier les radicaux-socialistes d'imputer à mes discours leur changement d'attitude. Or, *ce changement est total.*

Il est certain que, par leurs propos prudents du début de la campagne, les radicaux ont rassuré nombre d'électeurs, qui leur ont, de ce fait, accordé leurs suffrages. Et voici que, le premier tour passé, renouvelant le brusque renversement qu'ils ont opéré, à Angers, en novembre 1928, contre Poincaré, dont ils avaient cautionné la politique devant le pays, au mois d'avril précédent, **voici qu'à ces électeurs rassurés par tant de promesses d'Union républicaine, ils donnent pour consigne, au second tour, de voter pour les socialistes contre les républicains.** Ce contre quoi, d'ailleurs, beaucoup de leurs candidats et beaucoup de leurs militants protestent avec indignation, c'est là un demi-tour sans principe, un demi-tour troublant et grave, à quoi le pays doit réfléchir avant d'émettre son vote final.

CARTEL ÉLECTORAL :: :: ET CARTEL PARLEMENTAIRE

Les formations de combat imposées aux électeurs s'imposeront le mois prochain, aux élus. On vous dit, je le sais bien, que les élections sont une chose et que le Gouvernement en est une autre. Quelle incroyable leçon de scepticisme donnée à notre démocratie!

Eh quoi! les chefs radicaux-socialistes d'accord avec l'évidence, comme avec l'expérience, reconnaissent l'impossibilité de gouverner par le soutien socialiste. Et cependant contre réciprocité, ils livrent pour le scrutin de dimanche, les voix de leurs militants aux candidats socialistes. Et les socialistes, à leur tour, désistent nombre de leurs candidats au profit des communistes. En vérité, c'est complet! !

Sur rien de ce qui domine la vie des peuples libres: notion de l'Patrie, notion de légalité, notion de propriété, socialistes et radicaux-socialistes ne peuvent s'accorder. **Et pourtant c'est pour les socialistes, contre les républicains, que les électeurs radicaux reçoivent l'ordre de voter!**

Je ne puis croire que les chefs radicaux estiment assez peu leurs troupes pour juger bonne à l'usage de celles-ci, une besogne, dont ils s'affirment dégoûtés pour eux-mêmes.

Ne vous y trompez pas d'ailleurs, ce Cartel électoral, ce Cartel de huit jours dont beaucoup de nos collègues radicaux espèrent, après l'élection, libérer leur parti, ce Cartel électoral tendra, en dépit qu'ils en aient, à se prolonger en Cartel parlementaire.

— Ou se retrouvera, disait avec une hautaine ironie M. Léon Blum, le jour de la semaine dernière où l'honorable M. Edouard Herriot protestait par avance contre ce Cartel parlementaire.

C'est M. Léon Blum qui avait raison. Lorsque pour gagner des sièges par passion de sport politique les radicaux-socialistes auront, de leurs propres voix, élu des socialistes et que les élus de leur parti auront, de leur côté, bénéficié des suffrages socialistes, **lorsque l'affreux mélange contre nature aura été réalisé à la base, il n'est pas de puissance qui puisse l'empêcher de se réaliser au sommet.**

Et si l'opération de base réussit, qu'est-ce que nous retrouverons au sommet?

La Chambre de 1924.

Voulez-vous revivre 1924?

Voilà, citoyens, tout le problème.

Je suis assuré que, de très bonne foi, nombre de mes collègues radicaux se flattent d'échapper à ses prises. Mais je dis qu'ils n'y échapperont pas.

Croyant offrir au pays une simple formule de tactique électorale, c'est l'avenir de la France qu'ils engagent pour quatre années, aux mains de l'Internationale. Quand il en est ainsi, vous n'ignorez point ce qui arrive, car l'expérience date de moins de huit ans. Plus encore que les actes, les discours alarment. Dans ce cas, les intérêts, les capitaux se cachent, l'impôt se multiplie, la dette augmente, la monnaie baisse. Quel que soit le taux des salaires, ils cessent d'avoir un pouvoir d'achat constant. L'autorité internationale du pays s'en trouve diminuée. Les ministères tombent comme châteaux de cartes. Après des mois de luttes vaines et d'affolement, la raison reprend le dessus et l'on rappelle Poincaré. Vous savez bien que, ce disant, je me borne à évoquer l'histoire des trente mois que vous avez vécus de 1924 à 1926.

Voulez-vous les revivre?

Après les positions prises, depuis lundi, c'est la question, la seule question que vous devrez nous poser dimanche. (*Lire la suite page 2.*)

(Photo H. Manuel.)

QUELQUES ÉLUS DE DIMANCHE

Voici, de gauche à droite et de haut en bas : MM. Renaudel, de Lasteyrie, P. Reynaud, de Chappedelaine, Louis Marin, Taittinger, Blaisot, Guernier, Champetier de Ribes.

La réunion du Comité exécutif du Parti radical-socialiste.

(*Au centre, assis,* M. Herriot, *ayant à sa droite,* M. Pernet *et, à sa gauche,* M. René Renoult.) (Wide World Photos.)

LA SEMAINE DU LIVRE A PARIS

(Photo H. Manuel.)

La Semaine du Livre a été inaugurée aux Portiques des Champs-Elysées, par M. Doumer, *que l'on voit ici, entouré d'écrivains.*

Un escroc avait organisé un bal de bienfaisance à son profit

Paris, 4 mai. — Le Parquet de la Seine avait, ces derniers temps, à s'occuper d'une affaire pour le moins originale.

M. Edmond Bajeux, conscient que charité bien ordonnée commence par soi-même, avait voulu donner un bal de bienfaisance pour son propre bénéfice... Très franchement d'ailleurs. Les cartes qu'il allait placer à domicile, et qu'il vendait cinq francs, portaient cette mention : « Bal de charité donné en faveur d'Edmond Bajeu, malade depuis quatre ans. »

Un jour qu'il avait dans un immeuble fort convenable distribué, moyennant finances, une grande quantité d'invitations, M. Bajeu eut le tort de vouloir persuader à la concierge de venir danser en son honneur. La danse était contraire aux principes de cette excellente femme. Le galant cavalier eut l'inélégance d'insister. La concierge, effrayée par ces avances réitérées, appela la police et l'amphitryon fut emmené au commissariat.

La mauvaise idée qu'avait eue M. Edmond Bajeu de mette en tête de ses cartes les mots « Ville de Paris » et d'y faire figurer un comité fantôme suffit à justifier son incarcération.

— Ce ne sont pourtant pas ces noms de comitards inconnus, d'autant plus inconnus qu'ils sont inexistants, plaidait Me Rogès, qui ont décidé les invités de mon client à danser pour lui...

Evidemment non ! Mais le ministère public relevait encore dans ses accusations que M. Bajeux n'avait loué pour donner son bal qu'une salle pouvant recevoir vingt-cinq personnes, alors qu'il en invitait trois mille !

— Ce faisant, soutenait le défenseur, M. Bajeux n'a fait que suivre les meilleures traditions du meilleur monde qui veulent qu'on invite toujours dix fois plus de danseurs que la piste n'en peut recevoir. L'écrasement, c'est bien à quoi l'on juge du succès des réunions mondaines et ne voit-on pas tous les jours évoluer cent couples sur des parquets cirés de dix mètres carrés.

Préférant l'arithmétique ordinaire aux mathématiques de gala, le tribunal, présidé par M. Raisin-Dadu, a estimé qu'il y avait escroquerie à inviter 3.000 personnes à danser dans une salle qui pouvait en recevoir largement vingt-cinq.

Il a condamné M. Bajeux à 15 jours de prison avec sursis.

M. Lucien Descaves est blessé dans un accident d'auto

Paris, 4 mai. — La voiture automobile dans laquelle se trouvaient M. et Mme Lucien Descaves, a été heurtée rue d'Assas par une voiture. Mme Descaves n'a eu que des contusions sans gravité, mais son mari, plus sérieusement atteint a été transporté à l'hôpital Cochin, d'où après un premier pansement il a été reconduit à son domicile. On craint que l'écrivain n'ait eu une ou plusieurs côtes brisées. Il devra observer un repos absolu d'au moins quinze jours.

On discute à Genève les caractéristiques offensives des porte-aéronefs et des sous-marins

Genève, 4 mai. — La discussion commencée ce matin au sein de la Commission navale sur les caractéristiques offensives des porte-aéronefs s'est poursuivie ce matin.

En conclusion, le premier lord de l'Amirauté dit que les porte-aéronefs ne remplissent pas les conditions posées par la commission générale.

Pour le représentant de la Roumanie, les navires porte-aéronefs constituent une menace pour les populations civiles en augmentant l'efficacité et le rayon d'action des avions de bombardement.

Le représentant du Japon est d'avis que les porte-aéronefs doivent être classés parmi les navires les plus agressifs. Les représentants de l'Espagne et de la Turquie partagent une opinion semblable.

La Commission aborde ensuite la question des sous-marins.

Sir Eyres Monsell, premier lord de l'Amirauté britannique, plaide la cause de l'abolition de cette arme. Cependant, si la préférence devait être donnée à une limitation de tonnage des sous-marins, la délégation du Royaume-Uni ne voudrait pas que ce tonnage dépasse 250 tonnes en plongée, de manière que le sous-marin soit exclusivement apte à la défense côtière.

La délégation suédoise est favorable aussi à une diminution du tonnage, mais ce chiffre de 250 tonnes est, à son avis trop bas.

M. Charles Dumont, ancien ministre de la Marine, expose le point de vue français. Il précise que la Commission n'est pas réunie pour discuter de l'abolition du sous-marin ou de la question du tonnage, mais qu'elle doit répondre à trois questions précises. En ce qui concerne la première, à savoir si les sous-marins sont dangereux pour les populations civiles, M. Dumont répond catégoriquement non, à condition que soient respectées les clauses du Traité de Londres et que le sous-marin ne puisse s'attaquer aux navires de commerce que comme un navire de surface, c'est-à-dire après que papiers de bord et passagers aient été mis en lieu sûr.

Le sous-marin n'est pas davantage efficace contre la défense nationale d'un autre pays.

Il sert avant tout à la défense des côtes que peuvent menacer de puissantes escadres ennemies et sert aussi à la protection des convois d'un continent à l'autre. Il est donc nécessaire d'avoir des sous-marins d'une certaine puissance et d'un fort rayon d'action. Reste à savoir si le sous-marin est un navire offensif. Pour M. Dumont, il peut être soit offensif, soit défensif suivant le rôle dans la bataille. C'est un navire de combat nécessaire à des pays qui, comme la France, ne possèdent pas de puissantes escadres de navires de ligne.

M. Dumont ne considère pas non plus que le tonnage puisse déterminer le caractère offensif du sous-marin. En conclusion, M. Dumont dit que le sous-marin ne peut être condamné, à condition qu'il soit serviteur du droit, défenseur de son pays et fidèlement respectueux des règles internationales.

Le baron de Rheinbaden, représentant de l'Allemagne, fait observer à M. Dumont que, dans son exposé, il n'a pas fait de distinction entre les différentes catégories de sous-marins, les petits et les grands, tandis que les propositions françaises du 5 février, font allusion à une catégorie présentant des caractères spéciaux.

M. Dumont répond au baron de Rheinbaden que s'il n'a pas fait allusion aux propositions françaises, c'est qu'il n'en est pas question ici. Si la France propose mettre à la disposition de la Société des nations certaines armes puissantes, c'est uniquement en raison de leur valeur militaire, et non parce qu'elles sont peut être offensives ou dangereuses pour les populations civiles.

La discussion sera poursuivie jeudi matin.

— M. Denys Puech, directeur de l'Ecole française de Rome, a été reçu en audience par le roi qui lui a assuré qu'il viendrait, en personne, inaugurer, le 7 ou le 9 mai, l'exposition des œuvres des pensionnaires de la villa Médicis.

BILLET PARISIEN

DERNIER APPEL A LA SAGESSE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

Paris, 4 mai (Minuit).

Le dernier et émouvant appel lancé ce soir au pays par M. André Tardieu donnera à réfléchir. Ce sobre morceau d'éloquence n'est pas l'œuvre d'un polémiste qui prend la défense d'un parti contre tel autre. Il ne s'agit pas de donner l'appui du pouvoir à tels candidats plutôt qu'à tels autres. Le rôle d'un chef de Gouvernement n'est pas là et ce n'est pas ainsi que M. Tardieu l'a compris. Mais il était de son devoir de mettre en garde le public contre le cartel électoral décidé par les radicaux valoisiens et les socialistes. Il lui appartenait de montrer que ce cartel électoral est appelé à devenir un cartel parlementaire, par une loi inéluctable qu'il n'est pas dans le pouvoir des chefs de partis de transgresser.

N'y a-t-il pas quelque chose de tragique, en effet, dans la situation que créerait un succès de ce cartel électoral des radicaux et des socialistes ? Le pays a accordé sa confiance à des candidats radicaux parce que — ainsi que l'a souligné M. Tardieu — ces candidats ont commencé leur campagne en prenant le masque de la modération. On a vu en eux des hommes capables de réaliser enfin cette concentration des républicains qui permettrait au pays de vivre et de se développer à l'abri des querelles de partis. Et voici que l'ordre est donné à ces candidats de mettre leur main dans celle des socialistes révolutionnaires, qui, eux-mêmes, ont reçu pour consigne de se sacrifier aux radicaux et aux communistes, suivant le cas.

Le scandale est complet, comme le note justement le Président du Conseil. Une chaîne impossible à briser tiendrait entre eux — si les ordres donnés par la rue de Valois étaient suivis par les candidats et écoutés par les électeurs — des radicaux-socialistes, des socialistes et des communistes. Qu'ils le veuillent ou non, les chefs radicaux ne seraient plus au Gouvernement que les valets de la révolution et l'on reverrait, aggravés, tous les symptômes funestes qui marquèrent, en 1924, le passage au pouvoir du Cartel des Gauches.

M. Tardieu, en proclamant quelques-unes de ces vérités élémentaires, a fait son devoir. Il faut que tous les électeurs, en se rendant aux urnes, prennent nettement conscience de leurs responsabilités. Il faut qu'ils sachent aussi — et M. Tardieu les en a avertis — que tous ceux qui, en dehors de nos frontières, souhaitent l'abaissement et le malheur de notre pays, forment également des vœux pour que les socialistes et leurs alliés prennent le pouvoir, au grand dam de nos intérêts essentiels et de notre sécurité. Si les socialistes manœuvrent chez nous les leviers de commande, les partisans de Hitler pourront pavoiser. Ils auront bientôt licence, en effet, d'armer jusqu'aux dents, tandis que la France désarmera. L'heure de la revanche par les armes approchera pour eux.

« Brisez le Cartel ! » a demandé M. André Tardieu en s'adressant à la sagesse des électeurs. Il y va du salut du pays que cet appel soit entendu.

R...

Mgr SEIPEL EST MALADE

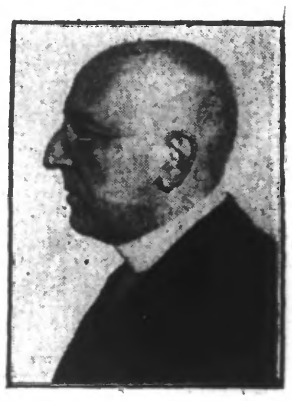

(Wide World photos.)

Mgr Seipel

ancien chancelier d'Autriche, souffre d'une crise de diabète et son état inspire de vives inquiétudes. Il a été transporté dans une clinique.

Un projet d'émission de deux milliards de dollars de bons fédéraux aux Etats-Unis

New-York, 4 mai. — Les principales autorités financières et industrielles du pays, sont venues récemment à Washington et ont suggéré que seul un recours à une émission considérable de bons fédéraux pourrait soulager la détresse prévue pour les mois à venir et amener une inflation susceptible d'arrêter la chute des prix et stimuler une reprise du travail. L'émission envisagée serait de deux milliards de dollars. Cent 500 millions seraient consacrés à des travaux d'utilité publique et le solde employé à des crédits accordés aux Etats et municipalités qui se trouvent dans une situation désastreuse.

M. Hoover serait opposé à une émission de ce genre. On croit savoir, toutefois, que M. Young estime qu'elle serait inévitable. »

UN EX-POLICEMAN MEURTRIER A ÉTÉ PENDU A LONDRES

Londres, 4 mai. — Un ancien policeman Maurice Freedman, reconnu coupable d'avoir assassiné une employée de la Cité, Miss Friedson, a été pendu ce matin dans la prison de Pentonville.